

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	fr. 8	fr. 4 20	fr. 2 30
rendue franco par la porteur	8	4 20	2 30
la poste	9	4 70	2 80
Duon postale, par 1 numéro	25	13	6 75
par 2 numéros	20	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné. — Changement d'adresse : 50 centimes.

DÉPARTS POUR

5 10	7 55	8 30	10 15	11 18	13 15	4 16	5 30	8 12						
7 50	11 55	1 55	5 05	6 20	9 45	LAUSANNE	3 02	10 10	11 02	1 45	4 09	8	11 12	
8 25	12 10	2	5 55	8 52	PONTARLIER	7 50	9 56	4	7 30	11 05				
8 12	10 25	12 35	2 01	4 34	4 34	8 25	LOCLE	7 36	11 18	1 34	2 32	4 10	7 42	9 36

CHEMINS DE FER

BIENNE	7 40	10 50	11 50	1 35	4 30	5 45	8 05	8 45	9 55	11 15
ARRIVÉES DE										

ANNONCES

Cantonales	ANNONCES	Non Cantonales
De 1 à 8 lignes	0 50	De la Suisse
» 4 à 5	0 65	la ligne
» 6 à 7	0 75	D'origine étrangère
» 8 lignes et au-delà	0 10	la ligne
Répétition	0 08	Reclames
		Avis mortuaires, minimum
		2
		Avis tardif, 20 c. la ligne (minimum 1 fr.)
		Encadrements depuis 50 ct.

Bureau des annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf n° 3, NEUCHÂTEL

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & Cie
éditeurs de la Feuille d'avis

VOLUMES. PRIX-COURANTS
AFFICHES
LETTRES DE VOITURE
Programmes, etc.

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Bulletin météorologique — SEPTEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

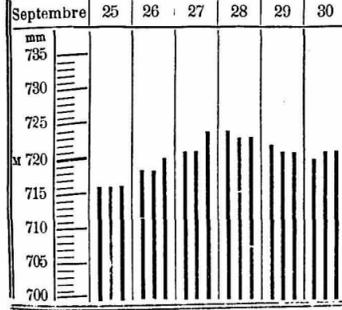
JOURS	Temp. en degrés cent.	Vent domin.	ÉTAT DU CIEL
MOY. MIN. MAX.	MOY. MIN. MAX.	DIR. FOR. CE	
29	8.5 4.0 11.1	721.3 0.6 NO	moy. nuag.
30	7.0 4.0 10.8	720.6 0.8 NE	fort couv.

Du 30. Pluie fine pendant la nuit et pluie fine intermittente de 6 h. 3/4 du soir à 9 h.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719^m.6



STATION DE CHAMMONT (altit. 1128 m.)

28	6.9	3.9	13.0	669.2	NO	faibl.	clair
----	-----	-----	------	-------	----	--------	-------

7 heures du matin.
Altitude Temp. Barom. Vent. Ciel.
20 sept. 1128 2.6 667.8 N.-O. Nuag.

NIVEAU DU LAC

Du 30 septembre (7 h. du m.)	429 m. 390
Du 1 ^{er} octobre	429 m. 380

L'imprimerie de la Feuille d'avis livre en 2 heures les lettres de faire-part.

PERCEPTION DE L'IMPOT DIRECT de 1894

Les contribuables à l'impôt direct des villages du district de Neuchâtel, sont informés que la perception a été fixée comme suit :

- A Lignières, le lundi 1^{er} octobre.
 - A Landeron, le mardi 2 octobre.
 - A Cressier, le mercredi matin, 3 octobre.
 - A Cornaux, le mercredi après midi, 3 octobre.
 - A Saint-Blaise, le vendredi 5 octobre.
 - A Marin, le samedi matin 6 octobre.
- Neuchâtel, le 18 septembre 1894.
Le Préfet,
H. TOUCHON.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL BAINS DU LAC

Les établissements de bains du lac seront fermés dès **mardi 2 octobre** prochain. Neuchâtel, le 27 septembre 1894. Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

Propriété et terrains à vendre A NEUCHÂTEL

Les biens de feu **Ch.-Louis Filleux** exposeront en vente par voie d'enchères publiques en l'étude de **P.-H. Guyot**, notaire, à Neuchâtel, rue du Môle 4, l'immeuble qu'ils possèdent en indivision au quartier de Clos-Brochet en cette ville et qui comprend :

Un terrain à peu près carré, bien clos de tous côtés, d'une surface totale de **4830 mètres carrés**, en nature de jardin et plantage avec de nombreux arbres fruitiers, et un petit bâtiment sus assis à l'usage d'habitation et remise. — Art. 447, plan folio 16, n° 46 à 51 du cadastre. — Limites : Nord, la route de Clos-Brochet rélargie; Ouest, M. Edouard de Pury-Wavre; Est et Sud, les terrains dépendant de l'Hôpital Pourtalès. Par sa situation exceptionnellement favorable, la vue étendue et assurée dont on y jouit et la position tranquille qu'il occupe à proximité encore de la ville, cet immeuble constitue un emplacement superbe pour y créer une ou plusieurs propriétés de maître ou de rapport. Il est ainsi facilement divisible au gré des amateurs. — Entrée en jouissance le 1^{er} mars 1895. — Echute réservée mais qui sera donnée définitivement en séance d'enchères si le prix d'adjudication est accepté. — Propriété libre de bail ou autres charges spéciales. — Terrains bien cultivés et fertiles.

La vente aura lieu le **samedi 20 octobre 1894**, à 3 heures du soir, en la dite étude, où les amateurs peuvent consulter le plan de l'immeuble et les autres conditions de vente.

Pour visiter la propriété, s'adresser à Madame veuve Filleux qui y habite.

On offre à vendre

une maison de rapport, construction récente, située dans un des beaux quartiers de la ville. Pour renseignements, s'adresser à M. Alph. Baillot, agent de droit, Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Office des Faillites de Neuchâtel

L'office des faillites de Neuchâtel vendra par enchères publiques, le **jeudi 4 octobre 1894**, dès 9 heures du matin, rue du Seyon 22 (vis-à-vis de la Heimath), les objets mobiliers ci-après dépendant de la succession répudivée de Emile Jacot-Thöni, quand vivait remonteur, à Neuchâtel :

Un bureau-secrétaire bois dur, un canapé bois dur, 6 chaises bois dur placet jonc, une table ronde bois dur 4 pieds, un régulateur, une grande glace cadre doré pour tailleuse, une table à fleurs en osier, une machine à coudre, un lit en fer 2 personnes, les outils nécessaires à un remonteur d'échappements, et d'autres objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu au comptant et conformément aux articles 129 et 258 L. P. Neuchâtel, le 27 septembre 1894.

Office des faillites : LE PRÉPOSÉ, CH.-EUG. TISSOT.

VENTE DE BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **mardi 2 octobre, dès les 9 heures du matin**, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de P'eter :

- 500 stères de sapin,
- 35 » de hêtre,
- 16 lots de dépaillage,
- 1500 fagots de coupe,
- 140 plantes de sapin,
- 100 billons de sapin,
- 8 billes de hêtre,
- 17 » de chêne pour charronnage,
- 9 » d'alisier.

Le rendez-vous est à la Baraque. Neuchâtel, le 24 septembre 1894. L'inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement.

ANNONCES DE VENTE

Noix fraîches à prendre sur place, chez M. Jean de Chambrier, à Bevaux, à **3 fr. 50** la mesure. (H. 89 N.)

OUVROIR

On vendra, dès **lundi 1^{er} octobre** jusqu'au **samedi 6**, des chemises de femmes et d'enfants, des tabliers et linges de cuisine, avec escompte de 10 %.

A vendre un bon légre contenant 3440 litres, ainsi que deux lits de pressoir, avec un jeu de blocs, planches et caisse ferrée à un prix favorable. S'adresser à M. Ernest Imer, à Neuveville.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES NEUCHÂTEL

M. de Manacéine. — *L'anarchie passive et le comte Léon de Tolstoï*, 2 fr. Ch. Diehl. — *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, 15 fr. E. Molinier. — *Benvenuto Cellini*, illustré, 3 fr. 50.

A vendre, 3,000 bouteilles vides. S'adresser à P. Peter, Corcelles.

LOUIS KURZ

5, Rue Saint-Honoré, 5, NEUCHÂTEL

MAGASIN DE PIANOS, HARMONIUMS

ET AUTRES INSTRUMENTS DE MUSIQUE BOIS, CUIVRE, etc.

Grand choix de pianos des fabriques Bechstein, Bord, Nagel, Pfaffe, Schiedmayer, C. Rordorf, Huni & Rordorf, succrs de Trost (seul représentant), etc., etc. Dépôt d'harmoniums de la fabrique Schiedmayer, à Stuttgart.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE Pianos d'occasion.

Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.

Cordes harmoniques.

FOURNITURES — RÉPARATIONS MUSIQUE sur commande, à prix réduit.

Petit char à pont, avec ressorts, presque neuf, à vendre. S'adres. à la boulangerie Marchand.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVREURIE Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. Fondée en 1833.

A. JOBIN Successeur Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

Crèmerie - Epicerie SAINT-MAURICE 15

- FROMAGES gras de la Sagne.
 - » dessert, Roquefort.
 - » Serviettes.
 - BEURRE de table, extra fin.
 - » de cuisine.
 - BEURRE centrifuge glacé.
 - ŒUFS — MIEL — CONSERVES
- On porte à domicile.

DÉPÔT du LAIT de la LAITERIE des FAHYS

LUNETTERIE

PERRET-PÉTER 9, Épancheurs, 9 NEUCHÂTEL

Bonne qualité — Prix modiques

RÉPARATIONS

OPTIQUE

Dès maintenant, le magasin **Alfred DOLLEYRES** portera le nom de

A LA HALLE AUX TISSUS 11, Épancheurs, 11

Vient de recevoir l'assortiment complet de plus de 400 **confections** d'hiver et d'automne. Rayon spécial de Confections au 1^{er} étage (Téléphone)

JAQUETTES d'hiver et mi-saison, noires et couleurs, à partir de **8.90, 12.50, 14.50, 16.80, 18.—**, jusqu'à 25.—. (Choix superbe).

MANTES, FLOTTEURS & COLLETS d'hiver et d'automne, noirs et couleurs, de **4.50, 5.50, 8.50, 10.—, 12.—, 17.—**, jusqu'à 30.—.

IMPERMÉABLES très grande variété de formes, à partir de **14, 16, 18, 22, 26, 29**, jusqu'à 40 francs.

DESCENTES DE LITS Nouveaux dessins.

ROBES J'attire l'attention du public sur mon assortiment superbe de **ROBES** unies et fantaisie, de toute première fraîcheur et qualité, depuis la robe entière **5.50, 6.50, 8.—**, jusqu'à 30 fr. la robe.

200 pièces flanelles-coton à dessins, pour **Blouses, Robes, Caleçons & Chemises** garanties au lavage, de **—65, —75, —85** et 1 fr.

A LA HALLE AUX TISSUS

Se recommande, **ALFRED DOLLEYRES** 11, Épancheurs, 11

TELEPHONE !

Maison MAMY, ROUGE & C^{ie} GENÈVE

M^{me} MORE a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle sera à Neuchâtel, Hôtel du Lac, avec la collection des nouveautés en costumes et manteaux, les 14 et 15 octobre prochain. (H. 7754 X.)

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates

AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre : Anémie, Chlorose, Phthisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, l'Étiollement, Convalescences, etc. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Extrait de viande LIEBIG

Fabrique à Fray-Bentos.

GRANDE FACILITÉ & ÉCONOMIE
PRÉPARATIONS CULINAIRES.

FORTIFIANT POUR MALADES ET CONVALESCENTS.

EXIGER EXIGER
LE FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE

J. Liebig
EN ENCRE BLEUE.

Vente en gros par les correspondants de la Compagnie pour la Suisse :

MM. Aldinger-Weber & C^o Saint-Gall;
Léonard BERNOULLI Bâle;
BURKE & ALBRECHT Zurich.

En vente chez les marchands de comestibles, droguistes, épiciers, etc.

GRAND BAZAR PARISIEN MODES

J'ai l'avantage d'informer mon honorable clientèle et les dames en général, que je suis de retour des achats avec un beau choix de

CAPOTES & CHAPEAUX GARNIS

dans les formes les plus nouvelles. (H. 88 N.)

Chapeaux non garnis et Fournitures pour modes

telles que : Rubans, Velours, Plumes, Ailes, Crosses, Couteaux, Agréments, Jais, Voilettes, Tulle pour tour de cou, etc., etc., dans toutes les teintes.

CAPOTES ET BÉRETS

pour bébés, fillettes et garçons.

CAPOTES & CHAPEAUX DEUIL

N'occupant que de bonnes modistes, toutes les commandes, depuis l'article tout à fait bon marché au plus nouveau genre, sont soigneusement exécutées.

Se recommande,
M^{me} BERNARD.

AUVERNIER

Le magasin du soussigné est toujours bien assorti en denrées alimentaires de 1^{er} choix, à prix raisonnables. — Vins. — Champagne. — Fromages. — Cafés. — Conserves de France et de Saxon. — Thé. — Bougies. — Bouchons. — Suif de cave. — Soufre de cave. — Cigares et cigarettes de MM. Vautier & C^o, à Grandson. — Viandes fumées et salées de la Brévine. — Salami et Mortadelles, etc., etc. — Viande de Chicago, langues, etc.

H.-L. OTZ Fils.

BOIS BUCHÉ

Tourbe. — Briquettes B.
ANTHRACITE, HOUILLE & COKE
Charbon foyard et Natron.

Au chantier PRÊTRE, gare
Magasin rue Saint-Maurice 11

Même maison à la Chaux-de-Fonds.

— TÉLÉPHONE —

BOUGIES

Chaque bougie est marquée
"EDELWEISS,"

EDELWEISS

Manufacture et commerce de

PIANOS

Grand et beau choix pour la vente et la location.

Le plus grand Magasin du Canton
rue Pourtalès n^{os} 9 & 11, 1^{er} étage.

PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.

Se recommande,
HUGO-E. JACOBI
NEUCHÂTEL

BONDELLES

Arrivages tous les jours

Au magasin de comestibles
SEINET & Fils
8, rue des Epancheurs, 8

Rose disparut dans les profondeurs du sous-sol sans cesser de grommeler. Mademoiselle Hermine se pencha sur Marcelle qui s'endormait.

— Petite messagère de la Providence, dit-elle à demi-voix, nous te sauverons, car j'en serais trop malheureuse.

XVII

La maladie fut longue. Maintes fois, arrêtant ses regards sur le petit lit où la pâle figure de Marcelle reposait sur l'oreiller, exténuée, après les accès de fièvre, mademoiselle Hermine se dit qu'elle aurait lutté en vain. La vieille demoiselle ne pleura pas; depuis bien des années elle avait tant de fois senti ses yeux s'humecter au récit de malheurs imaginaires, qu'elle considérait maintenant ces larmes faciles comme bien au-dessous des véritables douleurs.

Pourquoi s'était-elle ainsi donnée à cette enfant inconnue? Qui pourrait le dire? Peut-être est-ce la foi naïve de Marcelle en sa bonté, peut-être le sentiment exprimé à madame Jalin, d'une vie jusque-là sans objet et qui trouvait maintenant un emploi si noble et si digne de respect. Mais quelle qu'en fût la cause, mademoiselle Hermine resta au chevet du petit lit jour et nuit, sans s'apercevoir que ses yeux se fatiguaient, que des rides se creusaient dans ses joues amaigries. Elle y resta jusqu'au moment où son médecin lui dit :

Librairie A.-G. BERTHOUD
NEUCHÂTEL

Le DÉPOT de THÉS DE CHINE de M^{lle} Isabelle VAUCHER est maintenant à la Librairie A.-G. BERTHOUD.

LAIT DE ROMANSHORN

concentré pur



POUR NOURRISSONS
Enfants et Malades.

En vente chez tous les pharmaciens.

MAGASIN DE MODES

Place du Marché
Vis-à-vis du Cercle Libéral.

Reçu un joli choix de chapeaux de feutre, ainsi que des plumes, aigrettes, rubans, etc.

Par la même occasion, je me recommande à mes connaissances et au public en général pour la transformation et le rhabillage des chapeaux, à des prix très raisonnables.

Bertha LANG.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter d'anciennes fenêtres. S'adresser à M. Décoppet, entrepreneur. (Hc. 4 N.)

On demande à acheter un fort cheval. S'adresser à J. Lesegretain, marchand de combustibles et matériaux.

883 On demande à acheter une poussette d'enfant usagée, mais en bon état. S'adr. au bureau de la Feuille.

APPARTEMENTS A LOUER

Pour le 24 novembre, appartement de deux chambres, cuisine, dépendances et jardin. S'adresser à Gustave Obrecht, à Saint-Nicolas 6.

— La petite est sauvée.

Sauvée! Elle l'était en effet. Mais combien de soins étaient encore nécessaires pour ranimer en elle peu à peu le flambeau de la vie, si vacillant, qu'on tremblait de le voir s'éteindre! La longue convalescence, qui semble interminable, amena mille joies pour la petite fille et pour sa protectrice: les bons petits potages, les verres de sirop parfumé, le premier œuf à la coque...

Vous les avez toutes connues, mères, ces joies du premier œuf. Les deux petites mouillettes sont là d'avance, soigneusement coupées, l'œuf dans son coquetier, bon, blanc, frais pondu, appétissant au possible. Les yeux de l'enfant brillent, les mains maigres s'avancent, frémissantes d'impatience... Un peu de sel... et la petite cuiller tourne dans l'œuf avec un mouvement de volupté gourmande. Qu'il est bon, ce premier œuf! Ne pourrait-on pas en avoir un autre?

Non, le docteur l'a défendu. Mais voici pour consoler de cet échec la cuillerée de gelée rose, tremblante sur l'assiette de porcelaine, un doigt de vin, encore coupé d'eau tiède, et la petite malade se laisse retomber sur l'oreiller avec un bon sourire d'enfant heureux.

— Quand est-ce qu'on m'en donnera d'autre?

L'estomac, à peine rassasié, s'inquiète déjà du futur repas.

— Oh! la petite gourmande!

Mais les lèvres qui sourient, les yeux pleins d'attendrissement démentent la

A louer, pour le 1^{er} novembre, un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, situé au Midi. Vue sur le lac. Eau à la cuisine. S'adr. à M. Ernest Imer, à Neuveville.

CHAMBRES A LOUER

Chambre non meublée, rue du Trésor n^o 2, 2^{me} étage.

A louer, jolie petite chambre meublée, se chauffant. S'adresser Place Purry 3, 3^{me} étage.

Au-dessus de la gare, deux belles chambres meublées. Chemin du Rocher 7.

Jolie et grande chambre bien meublée, pour un ou deux messieurs. S'adresser rue Pourtalès 10, 3^{me} étage.

Jolie chambre meublée, pour un monsieur, rue Pourtalès 7, au 1^{er}.

Dès le 1^{er} octobre, chambres vacantes, avec pension, rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée.

A louer une belle chambre à coucher, avec salon, pour dame ou monsieur, avec pension. S'adr. Vieux-Château 6.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour cause de départ et pour de suite, le local de la

BRASSERIE BAVAROISE

Place du Port, Neuchâtel.

S'adresser au tenancier actuel, Aug. Marolf.

Au centre du village, rue principale, un joli magasin et appartement avec leurs dépendances, sont

à louer de suite, à Colombier. Entrée à volonté. S'adresser rue Haute n^o 9, Colombier.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille de bonne volonté demande place pour aider dans le ménage ou auprès des enfants. Offres sous chiffre Fc. 3292 Q. à Haasenstein & Vogler, Bâle.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande un garçon de 15 à 18 ans, pour soigner le bétail et aider aux travaux de la campagne. Entrée tout de suite. S'adresser à Emile Gaffner, à Villiers (Val-de-Ruz). (Hc. 3 N.)

On demande une jeune fille de toute moralité, aimant les enfants, pour faire un ménage. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser à MM. Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. (Hc. 1 N.)

On demande une jeune fille propre et active, sachant faire un bon ordinaire. — S'adresser à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. (Hc. 7 N.)

Une fille, propre et active, sachant faire un bon ordinaire, pourrait entrer de suite à l'hôtel du Lion d'Or, à Boudry. (H. 92 N.)

On cherche pour Constance

une Suisseuse française, capable, pour surveiller 3 garçons de 5 à 11 ans et comme aide-ménagère. Bons certificats de rigueur. S'adresser sous chiffre O. D. 542 K. à Orell Füssli, annonces, Kreuzlingen (Thurgovie). (O. D. 542 K.)

884 On demande, comme bonne, pour une famille peu nombreuse, habitant Gorgier-Saint-Aubin, une jeune fille de toute moralité, sachant bien coudre, aimant les enfants et pouvant remplir le service de femme de chambre. Entrée fin octobre. D'excellents certificats sont exigés. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

grondeuse épithète. Et l'enfant rit, appelant du regard et du geste le baiser qui vient se poser sur son front.

Mademoiselle Hermine les connut, toutes ces joies, et bien d'autres. Le cœur plein d'indicibles sentiments, elle se laissa aller à de longues prières; trouvant pour la première fois de sa vie les formules toutes faites de ses livres de piété impuissantes à traduire l'élan de son âme, elle chercha dans son cœur simple et ne put trouver autre chose qu'une grande effusion muette de joie et de reconnaissance.

Et Marcelle se leva! Un jour vint, une douce journée d'automne attiédie, où, dorée par un rayon de soleil pâle, la fenêtre s'ouvrit toute grande pour laisser voir le ciel bleu, et la tendre clarté baigna les tempes de la petite malade, où les veines azurées dessinaient leur fin réseau, les grands yeux couleur de noisette, qui se fermaient par instants à la lueur trop vive, les lèvres un peu pâles, qui pourtant commençaient à se teinter de carmin. Marcelle marcha dans la chambre en se tenant des deux mains aux meubles, mais ne voulant pas être soutenue, le cœur battant fort, la bouche entrouverte pour respirer et pour sourire, pendant que mademoiselle Hermine la suivait inquiète, les bras tendus pour la recevoir, toute fièvre de voir marcher cette enfant dont elle n'était pas la mère et qui pourtant lui devait la vie.

(A suivre.)

COUTELLERIE JACOT

15, rue du Temple-Neuf, 15

A l'occasion des vendanges, le magasin est bien assorti en sécateurs, épinettes, serpettes, couteaux et ciseaux à bon marché, ainsi qu'en services de table ordinaires.

CISEAU SPÉCIAL POUR LE RAISIN

RÉPARATIONS
AIGUISAGE tous les jours.

Se recommande,
H. LUTHI, succ.

Drapeaux brodés pour sociétés, en exécution soignée et artistique, sont fournis à prix modérés par (H. 3650 G.) Frefel & C^o, St-Gall.

PORCS GRAS

François Egli informe les bouchers et charcutiers qu'il aura, chaque lundi, un beau choix de porcs gras. Les personnes qui en désirent peuvent adresser leurs commandes quelques jours à l'avance à son domicile, Ecluse 33, Neuchâtel.

17 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

PERDUE

PAR
HENRY GRÉVILLE

Rose sortit en grommelant. Une heure après, le petit lit, emprunté chez un voisin, garni de linge blanc qui sentait bon, reçut la fillette, qui ne sembla pas s'apercevoir de ce changement.

— Et maintenant, dit Rose qui agissait en silence, avec l'air bougon et plein de respect qui était son apparence habituelle, je vais chercher une sœur de charité...

— Non! dit mademoiselle Hermine.

— Mais le docteur l'a ordonné...

— Est-ce que c'est sur l'ordonnance? riposta la vieille fille.

— Je ne sais pas si c'est sur l'ordonnance, répliqua Rose d'un ton ferme, mais le docteur a dit qu'il fallait quel'un...

— Moi, dit madame Jalin, s'offrant de tout son cœur, au risque de perdre sa clientèle.

Mademoiselle Hermine la regarda de travers.

— Vous? Pourquoi vous? c'est mon affaire, vous dis-je. Mon Dieu! que les

gens sont drôles! A l'enfant-Jésus, dit l'un. — Une sœur de charité, dit l'autre; et puis voilà que vous voulez la soigner, vous! Eh bien, qu'est-ce que je ferai pendant ce temps-là? Est-ce à moi ou à un autre que Dieu l'a envoyée! Est-ce que vous ne voyez pas qu'elle est venue tout exprès pour me faire voir que je n'étais qu'une vieille égoïste capricieuse? Quand je pense qu'il y a des enfants qui souffrent, qui vont sous la pluie et sous l'orage, qui n'ont pas mangé, qui ont le cœur gros de larmes, des enfants qui n'ont plus de mère, ou que leur mère a battus... et qu'ici je vis bien tranquille avec cette grondeuse de Rose, des oiseaux, des chiens, des chats, je me demande si je n'ai pas mérité qu'un beau jour il m'arrive quelque grande calamité, comme de perdre ma fortune, dont je n'ai pas su faire un meilleur emploi!

— Mademoiselle trouve qu'elle ne fait pas assez de bien? grommela Rose qui écoutait, un coin de son tablier relevé dans la ceinture pour indiquer qu'elle allait à la cuisine s'occuper de son dîner. Mademoiselle est inscrite pour cent francs au bureau de bienfaisance et cent francs à la paroisse. Est-ce que Mademoiselle connaît beaucoup de monde qui en fasse autant? Surtout que Mademoiselle n'est pas des plus riches...

— Veux-tu t'en aller? fit « Mademoiselle » avec un geste plein de dignité, malgré la menace que sous-entendaient les paroles.

ON DEMANDE

au pair, dans une honorable famille, à Greiz (Allemagne), une jeune fille de bonne éducation pour enseigner les français à des enfants. Adresser les offres case postale 1138, Neuchâtel.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, pour l'Amérique du Sud, ville à climat sain et frais, une personne sérieuse, de 25 à 35 ans, protestante, parlant correctement le français, ayant une grande expérience des enfants, capable de leur enseigner les premiers éléments, si possible au courant de la méthode de Froebel. — Appointements fr. 1000 par an. — Adresser certificats et photographie à R. G., 20, Avenue Kleber, Paris.

CAMIONNEUR

Une maison de commerce des Montagnes cherche un camionneur, âgé de 25 à 30 ans. Adresser offres avec certificats, sous chiffre A. B. 280, poste restante, Chaux-de-Fonds.

Avis aux maçons du pays

Les ouvriers maçons vaudois ou suisses trouveront une occupation suivie et bien payée à Vevey et Montreux. S'adresser aux entrepreneurs de ces deux localités. (O. 1231 L.)

VOLONTAIRE

Une jeune personne désirant se perfectionner dans la langue française cherche, pour quelques mois, une place de volontaire, comme demoiselle de magasin, dans un commerce quelconque. S'adresser à « La Famille », rue de la Demoiselle 75, Chaux-de-Fonds.

880 Une Neuchâteloise, sachant l'anglais, cherche une place de

Demoiselle de magasin

pour fin octobre. S'adresser au bureau de la Feuille.

Un portier de 15 ans cherche à se placer comme tel ou domestique de campagne. S'adresser à M^{me} Fankhouser, buffet de la gare, Bienne.

APPRENTISSAGES

On demande un apprenti relieur dans un bon atelier de la ville. S'adr. Ecluse 2. (Hc. 2 N.)

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

La personne bien connue qui a pris par mégarde un parapluie, dimanche après midi, au café de la Promenade, prie son propriétaire de venir le réclamer chez elle, contre frais d'insertion, s'il ne veut pas s'attirer des désagréments. (H. 5 N.)

888 On a trouvé il y a quelques semaines, à Colombier, une valeur en espèces. Le bureau du journal indiquera.

AVIS DIVERS

TAILLEUSE Une bonne tailleurse recommande pour de l'ouvrage, en journée ou à la maison. Rue des Moulins 27.

DÈS LE 6 OCTOBRE
L. A.

Bibliothèque Populaire DE NEUCHÂTEL

sera ouverte tous les samedis, de 6 à 8 heures du soir, au Collège des Terreaux, rez-de-chaussée. (H. 91 N.)

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Bureau 7^h à 8 h. Rideau 8 h.

MARDI 2 OCTOBRE 1894

OUVERTURE de la SAISON

Première représentation donnée par la Compagnie dramatique du Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Direction : ALPHONSE SCHELER

Le grand succès de la Comédie-Française

L'ÉTRANGÈRE

Comédie en cinq actes par Alex. DUMAS de l'Académie française

Prix des places pendant la saison de Comédie :

Loges grillées, fr. 3.50, - Premières, fr. 3. Parterre, fr. 2. - Secondes, fr. 1.

Location, sans augmentation de prix, au magasin de musique de M^{me} Sandoz-Lehmann.

Leçons de sculpture

SUR BOIS, AU COUTEAU

Procédé simple, permettant de décorer le bois en ornements de tous styles, armoiries, monogrammes, fleurs, etc.

S'adresser à M. Louis Besançon-Matile, Sablons 8 a.

M^{me} veuve RAISIN (H. 110 X.)

SAGE-FEMME

Maison de 1^{er} ordre reçoit des pensionnaires; traitement des maladies des dames. Rue du Mont-Blanc n° 15, au 1^{er} étage (près de la gare), Genève.

LES ÉDITEURS

DE LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

ont l'honneur d'informer leurs nombreux clients et le public en général, qu'en raison du développement qu'a pris leur journal, ils ont confié, à partir du 1^{er} octobre prochain, le soin de recevoir les annonces destinées à la « Feuille d'avis » à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, avec laquelle ils sont d'ailleurs en relation depuis nombre d'années.

Ils ont lieu d'espérer que cette innovation sera bien accueillie du public qui, avec les facilités et avantages que peut procurer une agence de publicité ayant des relations très étendues, continuera à bénéficier des mêmes prix d'annonces locales et cantonales que précédemment et des mêmes conditions et remises pour ordres importants.

La succursale de Neuchâtel de l'Agence Haasenstein & Vogler est installée dès aujourd'hui dans l'immeuble même de l'imprimerie de la « Feuille d'avis », rue du Temple-Neuf 3, entrée habituelle du Bureau d'avis. De ce côté-là aussi il n'y a donc aucun changement.

L'activité que les employés de l'Agence mettront au service de notre clientèle d'annonces et les soins que les éditeurs pourront d'autant mieux consacrer à la rédaction et à la direction de cette Feuille, sont des éléments de succès et d'extension qui n'échapperont pas à nos lecteurs.

Neuchâtel, le 28 septembre 1894.

N. - B. — Le bureau d'abonnements et de distribution de la « Feuille d'avis » reste dans le même local, rue du Temple-Neuf n° 3.

AVIS AU PUBLIC

Nous avons l'avantage d'informer l'honorable public qu'ayant pris en régie la publicité de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DE LA

SUISSE LIBÉRALE

nous ouvrons à Neuchâtel, dès le 1^{er} octobre prochain, une succursale de notre Maison.

Nous avons donc dû prendre congé de nos amis et agents, MM. ATTINGER Frères, et nous saisissons ici cette occasion pour les remercier du dévoué concours qu'ils nous ont apporté jusqu'à ce jour.

Nous espérons que les clients, qui, par leur entremise, nous ont honoré de leurs ordres, voudront bien continuer à nous les réserver.

Nous nous recommandons au public en général pour les insertions dans tous les journaux du canton, de la Suisse et de l'étranger, et assurons d'avance aux ordres qui nous seront confiés la meilleure et la plus prompte exécution.

AGENCE DE PUBLICITÉ :

HAASENSTEIN & VOGLER

3, Rue du Temple-Neuf, 3

EMPRUNT FÉDÉRAL 3 1/2 % de Fr. 20,000,000 du 24 Février 1894.

Les porteurs d'Obligations de cet emprunt sont avisés que le paiement des coupons semestriels échéant les 31 mars et 30 septembre, dont le N° 1 est payable le 30 septembre 1894, sera effectué, sans frais, en Suisse, chaque année à partir du jour de l'échéance, par les caisses et établissements suivants :

Par la Caisse d'État fédérale à Berne
et par toutes les Caisses d'arrondissement des Postes et des Douanes.

EN OUTRE à :

ZURICH : par la Société de Crédit suisse et
» » Banque fédérale (S. a.).
BALE : » le Basler Bankverein et
» la Banque commerciale de Bâle.
BERNE : » » Banque cantonale de Berne.

BERNE, le 15 septembre 1894.

LAUSANNE : par la Banque cantonale vaudoise.
GENÈVE : » » Banque de Paris et des Pays-
Bas et
» » l'Union financière.
(B. 1491 Y.)

Département fédéral des Finances :
HAUSER.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Titres sortis au tirage du 29 septembre 1894

Emprunt de 1868, 4 1/2 % 35 obligations :

Série 10, N°s 91 à 100 de Fr. 500 l'une.
» 34, » 216 à 220 » 1,000 »
» 77, » 431 à 435 » 1,000 »
» 81, » 451 à 455 » 1,000 »
» 99, » 541 à 545 » 1,000 »
» 105, » 571 à 575 » 1,000 »

Emprunt de 1871, 4 1/2 % — 9 obligations de Fr. 1,000 l'une.
N°s 87, 97, 119, 132, 140, 173, 206, 243, 246.

Emprunt de 1874, 4 1/2 % — 13 obligations de Fr. 1,000 l'une.
N°s 2, 12, 38, 57, 61, 78, 93, 265, 272, 304, 306, 332, 379.

Emprunt de 1883, 3 % 5 obligations de Fr. 400 l'une.
N°s 72, 107, 258, 271, 282.

Emprunt de 1886, 3 1/2 % — 9 obligations de Fr. 1,000 l'une.
N°s 1, 13, 105, 277, 451, 469, 678, 908, 1290.

Emprunt de 1888, 3 1/2 % 19 obligations de Fr. 1,000 l'une.
N°s 550, 871, 1050, 1470, 1481, 1518, 1617, 1702, 1734, 1742, 1885, 1901, 2003, 2058, 2090, 2144, 2298, 2457, 2474.

Emprunt de 1890, 3 1/2 % — 7 obligations de Fr. 1,000 l'une.
N°s 97, 349, 477, 759, 760, 931, 937.

Les titres ci-dessus sont tous remboursables le 31 décembre 1894, à la Caisse communale, à Neuchâtel; dès cette date, ils cesseront de porter intérêt.

Les obligations suivantes, sorties au tirage du 30 septembre 1893, n'ont pas encore été présentées au remboursement :
Emprunt 1888 : N°s 134, 1423, 1795, 2212, 2520.

Neuchâtel, 29 septembre 1894.

Le Directeur des Finances de la Commune :
JEAN DE PURY.

(H. 93 N.)

L.-F. Lambelet & C^{ie}

17, FAUBOURG de l'HOPITAL, 17
à NEUCHÂTEL

Houille et Coke

pour chauffage domestique

Houille, purgée de menu Ste-Elisabeth.
Houille, grosse braisette lavée.
Houille, morceaux de Saarbrück.
Anthracite belge, 1^{re} qualité.
Briquettes de lignite.
Briquettes perforées.
Petit coke lavé, de Blanzly. (H. 95 N.)

Prompte livraison à domicile.

TÉLÉPHONE

Le Dr Henri de Montmollin

ÉVOLE 5, est de retour. (H. 6 N.)

Au Bon Marché

B. HAUSER-LANG & Fils CROIX DU MARCHÉ

Le magasin sera fermé lundi et mardi, 1^{er} et 2 octobre, pour cause de fête religieuse.

UNE FAMILLE HONORABLE

habitant un grand village de l'Oberland bernois,

désire prendre en pension 1 ou 2 jeunes filles

qui désirent apprendre la langue allemande. Excellentes écoles. Piano dans la maison. Prix de pension : 350 à 400 fr. par an. Références à disposition. Offres sous chiffres U. 4237 Y. à Haasenstein & Vogler, à Berne.

OBLIGATIONS 5 1/2 %

EMPRUNT MONTEPONI à Turin

MM. Berthoud & C^{ie}, banquiers, paient sans frais les coupons au 1^{er} octobre courant, comme suit :

A 13 fr. 75 les coupons d'Obligations série A.

A 12 fr. 50 (perte au change déduite) les coupons d'Obligations série B, de L. it. 1375. (H. 90 N.)

Le Dr Georges de Montmollin

est absent jusqu'au 15 octobre

POUR SERVICE MILITAIRE

ÉCHANGE

Une famille honorable, à Berne, désirerait placer son fils de 16 ans dans la Suisse romande, pour apprendre le français, en échange d'un garçon ou d'une fille du même âge. Adresser les offres à Ch^r Ducard, fonctionnaire fédéral, rue de la Justice n° 42, à Berne. (B. 5653)

Latin et Grec

Leçons pour élèves du Collège latin et classe inférieure du Gymnase. — Pour adresse : R. Gouzy, Serre 2.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Une délégation du bureau du comité parisien de l'Union franco-suisse et des comités provinciaux adhérents sera reçue cette semaine par MM. les ministres Lourties et Hanotaux.

Le Comité de l'Union franco-suisse a reçu, de Lyon, les adhésions de dix-huit teinturiers en soie, sept commerçants en étoffes pour ameublements, trois passementiers, deux fabricants de sièges, quatre négociants en vins, spiritueux et liqueurs, cinquante-six industriels et négociants en métallurgie qui sont en rapport d'affaires avec la Suisse, soixante dix-neuf exportateurs en Suisse des groupes de blanc, de la chapellerie, des cols-cravates, de la construction, des corsets, de la dorure, de la doublure, de la draperie, de l'épicerie et droguerie, des fourrures, de l'imprimerie, des lainages, des laines filées, de la literie et des couvertures, de la papeterie, de la passementerie, de la grosse quincaillerie, de la rouennerie, de la sellerie-carrosserie, des soieries et rubans, de la tannerie et cuirs et peaux, des tiges et chaussures, de la toilerie, des fabricants de chausures; enfin, les adhésions de quatre maisons important des marchandises de la Suisse. — En tout, cent soixante-douze adhésions.

La chambre de commerce d'Annonay a envoyé, à l'unanimité, son adhésion au comité parisien de l'Union. « Notre circonscription industrielle, écrit-elle, souffre particulièrement de l'état actuel de notre régime économique, et notre compagnie, en apportant son concours à l'œuvre que vous soutenez, se met à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez lui demander ».

(Voir suite en 4^{me} page.)

Etoffes pour vêtements de messieurs et garçons

décatis, véritables Cheviots anglais, le mètre, de fr. 2.25 à 8.75, 140/145 cm. de largeur. Buxkin, Velours, Mi-laines, jusqu'aux Draps d'étain les plus fins, par mètre, de fr. 4.95 à 14.30.
Echantillons gratuitement franco.

ATTINGER & C^{ie}, Zurich.

LE 29 SEPTEMBRE 1894

OUVERTURE

DU

CAFÉ-BRASSERIE

DE

l'HOTEL SUISSE-Schweizerhof

RUE DE L'HOPITAL

Entièrement remis à neuf.

Se recommande,

J. ALLENBACH.

Clinique pour le traitement des défauts

DE PRONONCIATION

(bégaiement, balbutiement, zézyement, etc.)

de Mademoiselle J. ABRECHT

BUBENBERGSTRASSE 3

BERNE

Le 15 octobre, ouverture d'un nouveau cours.

Prospectus gratuits. — Certificats à disposition. Références : M. le Prof. Dr Valentin, Theaterplatz 8, Berne; M. le Dr en méd. Luesscher, Erlachstrasse 28, Berne. (H. 4286 Y.)

Dès le 15 octobre

LECONS DE PEINTURE

à l'huile, aquarelle et gouache

S'adresser à M. L. Besançon-Matile, Sablons 8 a.

Autriche-Hongrie

A la commission du budget de la Délégation autrichienne, dans la discussion du budget de l'armée, le ministre de la guerre, répondant aux questions posées par des délégués, a déclaré que l'armée peut constater avec orgueil qu'on ne fait dans son sein aucune distinction de nationalité ou de religion, que les cas de mauvais traitements à l'égard des troupes ont remarquablement diminué, sont très peu nombreux en comparaison des autres armées et n'ont jamais été pratiqués avec une cruauté systématique.

Extrême-Orient

Voici une nouvelle version de la bataille du Yalou. Elle est attribuée à un témoin oculaire et semble la plus plausible de toutes celles qui ont été publiées jusqu'ici; espérons que c'est la dernière — et la vraie :

Les Japonais n'étaient pas en vue pendant le voyage de la flotte chinoise entre Port-Arthur et le Yalou. Deux navires chinois s'engagèrent dans l'estuaire du fleuve frontière avec les transports; le reste de la flotte, y compris le vaisseau amiral *Ting-Yuen*, prit position au centre de l'embouchure du fleuve. Dans la matinée, une flotte de douze navires de guerre japonais fut signalée; l'amiral Ting forma sa flotte en V. Les Japonais arrivaient à toute vapeur sur une ligne double; mais, voyant la disposition de l'adversaire, l'amiral Ito se déploya sur une seule ligne et engagea l'action.

Les Japonais manœuvrèrent avec rapidité, se déplaçant constamment et virant vivement de bord, de façon à changer la ligne de tir. Ils attaquèrent d'abord en masse de flanc gauche des Chinois, dont la ligne de tribord ne pouvait rendre le feu sans risquer de tirer sur la ligne de babord. Par leurs évolutions continues, ils surent tirer bon parti de cette disposition pour concentrer leurs feux; à un moment donné, cinq navires japonais lâchèrent simultanément toutes leurs bordées sur un cuirassé chinois qui sombra, pendant que le reste de leurs vaisseaux tenait en respect la flotte ennemie. L'amiral Ting s'aperçut bientôt de la position défavorable où il se trouvait, et il déploya tous ses navires sur une ligne unique. Les Japonais changèrent aussitôt la tactique; évoluant en masse autour de la ligne chinoise, ils faisaient, en passant devant chaque navire, feu de toutes leurs pièces; la flotte chinoise se trouvait annihilée en détail. Il faudra deux mois pour remettre en état ce qui en reste.

Une dépêche de Shanghai dit qu'il est probable que tous les officiers et fonctionnaires qui ont participé aux opérations de Ping-Yang et de Yalou seront destitués. La chute de Li-Hung-Chang est considérée comme imminente.

Les propriétaires du navire *Parthian*, capturé par les Chinois, demandent que l'Angleterre exige de la Chine la restitution du navire confisqué et le paiement d'une indemnité.

Le *Daily Chronicle* publie une dépêche disant que la guerre actuelle aura pour résultat d'ébranler, sinon de renverser la dynastie mandchoue.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

A Kiew (Russie), le tribunal de guerre vient de juger 36 personnes accusées de haute trahison pour avoir volé en 1892, à l'état-major de Kiew le plan de dislocation des troupes russes, afin de le vendre à l'Autriche. Les mêmes individus s'étaient également engagés à livrer le plan des fortifications de Varsovie. Le principal accusé, ancien officier d'état-major, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité en Sibérie, ses complices à des peines variant de deux à vingt ans du même châtiment. Tous les accusés avaient déjà subi deux ans de prison préventive.

Le vapeur *Re Umberto*, parti, il y a quelques jours, de Gènes pour Rio-de-Janeiro et Santos, a emmené une centaine, Maddalena Pollizane, qui a quitté l'Europe avec toute sa famille composée de vingt-quatre enfants et petits-enfants. La pauvre vieille, encore très bien portante, espère couler des jours heureux dans la nouvelle patrie.

Un vol d'un genre nouveau vient d'être commis au village de Nagylak, en Hongrie. A la suite d'un pari, deux paysans ont enlevé le veilleur de nuit, Joseph Maray. Après l'avoir enivré, ils ont transporté cet agent au cimetière où ils l'ont attaché à une croix tombale. Les farceurs ont gagné leur pari, mais ils seront poursuivis pour profanation d'un lieu béni.

Un vol de 1,800,000 francs a été accompli, dans la nuit de mercredi à jeudi, à Lunel (Hérault), dans une maison située au cœur de la ville, appartenant à M. Meydard. Pendant que ce dernier était à la campagne, la maison a été littéralement mise au pillage, les serrures fracassées, le coffre-fort éventré. C'est le domestique qui, en venant à Lunel jeudi matin, ayant constaté l'effraction, donna l'éveil. Les constatations furent aussitôt faites en présence de M. Meydard, qu'on était allé quérir, et il en résulta ceci : les malfaiteurs, car on pense qu'ils étaient plusieurs, ont pénétré par une fenêtre placée à 2^m,50 du sol et donnant dans un grenier; les volets n'en étaient pas fermés. Une fois dans cette pièce, ils sont descendus dans une cave à la porte de laquelle ils ont fait un trou de 40 centimètres qui leur a

donné passage et accès dans la cuisine. Ils ont pénétré dans le bureau de M. Meydard, où était un coffre-fort de bois recouvert d'une plaque métallique assez épaisse.

Après avoir enlevé la plaque métallique, les malfaiteurs ont pratiqué, à l'aide d'une forte vrille, des trous très rapprochés dans la face latérale droite, puis, se servant comme d'un bélier d'un morceau de bois long d'un mètre et d'un très gros diamètre, ils ont enfoncé la paroi. Par cette ouverture, ils ont pu s'emparer d'un portefeuille contenant pour 1,800,000 francs de titres nominatifs et au porteur; ces derniers sont les plus nombreux.

Pénétrant ensuite dans les autres pièces de la maison, ils ont fracturé les serrures des meubles et volé des bijoux pour un total de 8000 francs. Les voleurs ont laissé l'argenterie; ils ont emporté une brosse qu'on a trouvée à terre au boulevard de la République. Les numéros des titres ont été télégraphiés dans toutes les directions.

NOUVELLES SUISSES

Rassemblement de troupes. — On sait que cette année le département militaire fédéral, renonçant à une inspection proprement dite des troupes, avait ordonné pour le 11 septembre, après la manœuvre, un défilé de la IV^{me} division et pour le 12 septembre, avant la manœuvre, un défilé de la VIII^{me} division. Cette expérience a fort mal réussi. Le 11 on a dû interrompre la manœuvre avant midi, et cependant les troupes ne sont rentrées dans les cantonnements que fort tard. Le 12, ce fut pis. Le déploiement de la VIII^{me} division a été retardé d'environ trois heures de temps. Le commandant de la IV^{me} division, ne voyant rien venir, a demandé des ordres au corps d'armée; il lui a été répondu de rentrer dans ses cantonnements. Ainsi, il n'y a pas eu de manœuvre du tout, et la journée a été perdue pour l'instruction. On a blâmé, à ce propos, le colonel Schweizer, commandant de la IV^{me} division, d'avoir refusé la rencontre. Un « ancien officier » écrit au *Nouvelliste* que le colonel Schweizer a agi par ordre et que la responsabilité de la journée perdue retombe sur le département militaire seul.

Tribunal fédéral. — Le tribunal arbitral chargé de trancher le différend entre le Chili et le Pérou s'est constitué comme suit : MM. les juges fédéraux Hafner, président; Morel et Broyle.

Militaire. — Le département militaire fédéral a infligé deux jours d'arrêts à un certain nombre de soldats du fort de Buhl (Gothard) pour actes d'indiscipline, et dix et vingt jours d'arrêts à deux officiers qui, à ce propos, ont maltraité des hommes sous leurs ordres. Ces deux officiers seront transférés dans d'autres corps de troupes.

Agriculture. — Le comité de l'Exposition suisse d'agriculture, forêts et pêche, qui aura lieu à Berne en 1895, a choisi la date du 13 au 22 septembre 1895.

Berne. — Un jeune garçon de treize ans, fils de M. l'ingénieur Meyerermann, demeurant à la Schwarzthorstrasse, à Berne, tomba mardi dernier de la fenêtre d'une mansarde sur le sol. Par bonheur, l'enfant arriva d'abord sur les fils du télégraphe, ce qui ralentit considérablement la vitesse de la chute. C'est à cette circonstance que le jeune Meyerermann doit de n'avoir aucun membre cassé. Cependant on craint des lésions internes.

Zurich. — La municipalité de Zurich s'est prononcée en principe contre toute réglementation de la débauche. Elle combattra la débauche dans la rue et dans les établissements privés aussi bien que celle qui s'exerce dans les maisons publiques; mais elle estime nécessaire, pour lutter avec succès, de modifier le code pénal en y introduisant de nouvelles dispositions et en augmentant les peines. La Société pour le relèvement des mœurs s'efforcera d'obtenir cette réforme du code pénal par la voie de l'initiative.

Comme nombre d'autres villes, Zurich possède maintenant sa Bourse des timbres-poste. Elle se trouve dans l'édifice de la « Métropole », sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, et comprend une salle de dépôt, un bureau de vente et un vaste local renfermant un musée international des timbres-poste. Les parois de cette dernière pièce seront artistement tapissées au moyen de 80,000 estampilles postales. Un jour par mois est consacré à la Bourse proprement dite. Indépendamment de la vente et des échanges de chaque jour, il y aura de temps à autre des ventes publiques aux enchères de timbres rares.

Argovie. — Mercredi soir, un orage épouvantable s'est abattu sur le Reintal. Le village badois, voisin de la frontière, Albert près de Hauenstein, a été particulièrement éprouvé. La foudre est tombée sur une maison et l'a réduite en cendres. Trois vaches et les chevaux de deux soldats du 22^e régiment de dragons badois, qui étaient cantonnés dans cette demeure, sont restés dans les flammes.

Vaud. — L'exposition cantonale d'Yverdon s'est fermée hier soir, à 6 h., mais la cantine restera encore ouverte pendant trois jours. Les recettes de l'exposition atteindront 150,000 fr. Ce beau succès permet de rembourser en totalité

le capital de garantie avec une majoration de 5 1/2 %, soit 5 francs par 100 francs versés. Les 100,000 billets de la loterie sont presque tous vendus. On pense que le tirage des lots aura lieu le 13 octobre.

On écrit des Plans sur Bex à l'*Es-tafette* qu'un jour de la semaine passée, pendant que tous les chasseurs de l'endroit parcouraient les sommets et traquaient les chamois, sans grand succès d'ailleurs, un de ces jolis animaux est venu se promener tranquillement aux abords immédiats du village, à deux pas du chalet Bauverd. Après avoir folâtré quelques instants sur le pré, il a rogné les hauteurs en trois bonds.

En travaillant à la correction de la route Rossenge-Hermenches, on a mis au jour un certain nombre de tombeaux, d'apparence très ancienne, contenant des squelettes. Les tombes étaient murées et recouvertes de fortes dalles de grès,

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

L'horlogerie au Japon. — Nous lisons dans la *Feuille officielle suisse du commerce*, un extrait du rapport commercial de M. le vice-consul suisse à Yokohama.

La création d'une grande fabrique d'horlogerie à Yokohama, projetée par des spéculateurs américains, a tenu en haleine, l'année dernière, aussi bien les exportateurs que les importateurs. Après avoir vainement cherché à vendre pour 81,000,000 les vieilles machines d'une société par actions, transportées d'Amérique au Japon, les fondateurs de cette dernière réussirent tout récemment à les vendre ainsi qu'un nombre important de montres ébauchées à une société par actions japonaise. Le capital de celle-ci se monte à 300,000 yens (argent) dont la moitié (150,000) souscrite par les fondateurs eux-mêmes. La fabrique doit être établie à Osaka, et nous serons à même, l'année prochaine de donner des renseignements sur son activité. Cette entreprise n'offre aucun danger réel pour l'industrie horlogère suisse. Il n'est presque importé aucune pendule de la Suisse pour ainsi dire, et, en ce qui concerne les montres, le Japonais ne veut pas de pièces fabriquées à la machine. S'il avait recherché ces dernières, il aurait pu depuis longtemps acheter les produits bon marché de fabrication américaine, au lieu de montres suisses d'un prix élevé relativement. Les données qui suivent montrent combien peu les premières se sont implantées au Japon. L'importation se répartit comme suit entre les divers pays de production :

	1892	1893
Suisse	80,447 montres	86,713 montres
France	5,751 »	10,243 »
Etats-Unis	2,816 »	2,408 »
Allemagne	287 »	3,694 »
Angleterre	9 »	691 »
Autres pays	8 »	»
Total	89,381 »	103,747 »

On remarquera par ce tableau le peu de montres que l'Amérique envoie au Japon et que c'est la Suisse qui tient presque exclusivement le marché de l'horlogerie au Japon, car, même pour l'Allemagne qui est en forte augmentation, ces montres proviennent de Suisse et sont envoyées au Japon par des intermédiaires allemands qui ont maison au Japon.

Le prix du vin. — L'assemblée des propriétaires de vignes, convoquée pour dimanche 30 septembre à Auvernier, n'a pas cru devoir entrer en relation avec le syndicat des encaveurs, réuni à la même heure également à Auvernier, pour s'entendre à l'amiable sur le prix de la vendange 1894; elle a décidé de s'en tenir à l'ancien état de choses, en prenant pour bases les mises des communes.

De son côté, l'assemblée du syndicat des encaveurs, ayant été mise au courant de cette votation par une délégation des propriétaires, a décidé, tout en regrettant vivement le résultat des délibérations des propriétaires, de fixer un prix que le syndicat s'est engagé à ne pas dépasser. Ce prix comporte 20 à 25 francs maximum pour le blanc et 30 à 45 francs pour le rouge, et s'entend naturellement pour la vendange saine, c'est-à-dire non attaquée par le mildew.

Lac de Neuchâtel. — Depuis quelques jours, on peut voir circuler sur le lac, ou en station à Auvernier, un nouveau bateau de fort belle apparence. C'est le *Bourget*, goëlette avec machine auxiliaire, appartenant à M. A. de C., à Comondrèche. Le grément se compose d'un foc et de deux grandes brigantines. La voilure, d'une couleur rougeâtre, a une surface de 26 mètres carrés. Le moteur, de quatre chevaux de force, est actionné par la vapeur produite dans un générateur de cuivre rouge, disposé en serpentin. Le combustible employé est le naphte. La machine est à condensation, et peut donner au bateau, par temps calme, une vitesse de onze kilomètres comme maximum. Cette goëlette est d'une longueur de huit mètres à la ligne de flottaison et deux mètres dix centimètres de maître-bau, largeur.

La quille, l'étrave et l'étambot, ainsi que les couples, sont en chêne; les bordages en chêne et sapin rouge fixés sur les couples par des rivets en cuivre. Le poids de la machine est de 600 kilos et le poids total du bateau, 2,000 kilos. Ce beau bateau sort des usines Escher Wyss & Cie., à Zurich.

Vendange. — A la fin de la semaine dernière, une vigne a été vendangée au Bas-de-Sacht.

Verrières. — Mardi dernier, un jeune taureau qui se trouvait sur la voie à proximité de la gare a eu la tête coupée par le train arrivant aux Verrières à 7 heures 15. Il appartenait à M. A. Leuba, des Verrières.

CHRONIQUE LOCALE

Température. — L'automne nous ferait-il faux bond? On pourrait le croire, car il ne prodigue pas ses sourires et nous paraissions être entrés en plein dans l'hiver.

Hier matin, les hauteurs aux environs de St-Sulpice étaient blanches de neige; samedi et dimanche, il a fait froid un peu partout; enfin — signe grave et certain — les marchands de châtaignes exercent déjà leur commerce aux carrefours de la ville: il n'y a pas à s'y tromper, les frimas sont là.

Fêtes israélites. — Les israélites fêtent aujourd'hui et demain leur Nouvel-An 5655, et le 10 octobre leur jour de Jeûne.

Arrestation. — On a arrêté samedi, à Neuchâtel, un individu engagé comme cuisinier à la gare et qu'on a conduit à Berne. Le bruit courait qu'il s'agissait de l'auteur de l'assassinat du pasteur Ollier, près d'Interlaken. D'après nos renseignements, il s'agirait d'une autre affaire.

CORRESPONDANCES

Rendons la rue aux voitures et les trottoirs aux piétons.

Monsieur le rédacteur,
Au sujet de l'explosion de néoline qui s'est produite à la rue du Seyon, vous avez publié, il y a quelque temps déjà, une lettre signalant les dangers de la manipulation sur la voie publique de liquides inflammables, et les détestables inconvénients qu'il y a pour la circulation des piétons de tolérer plus longtemps sur le trottoir ou empiétant sur celui-ci, ces alignements de fûts, de caisses, camions et autres emballages fort encombrants. Cet avertissement semble n'avoir pas tiré la police de sa douce indifférence, attendu que les mêmes opérations se pratiquent toujours comme ci-devant, transformant ainsi une des principales rues de la ville en un vaste dépôt d'un goût absolument douteux.

Cette explosion aurait dû, semble-t-il, être l'occasion pour la police d'empêcher la continuation de ces opérations sur la voie publique, et mettre en vigueur un règlement qui doit exister en la matière, c'est-à-dire sur la défense qu'il y a d'exercer son industrie sur la rue, d'y manipuler toute espèce de matières inflammables, pétrole, néoline, d'y brûler les résidus de barriques de saindoux et d'empêcher la libre circulation des voitures et des piétons.

Nous ne pouvons qu'approuver l'idée émise qui serait d'envoyer hors de ville, dans un local à établir, tous les fûts contenant les matières en question, et où se feraient les manipulations nécessaires. Le danger serait ainsi écarté, l'hygiène et l'aspect de la ville y gagneraient considérablement. Il y a là, envisageons-nous, pour la direction de police une question toute d'actualité à résoudre, et cela sans atermoiements.

Agréés, etc.

Un citoyen ennemi des privilèges.

Choses et autres.

Empoisonnement par les feuilles de vigne. — Il arrive souvent, dans cette saison, que des personnes se servent de feuilles de vigne pour envelopper, afin de les conserver frais, les fruits, le beurre, voire même la viande, qu'elles désirent expédier. Un consul général de Gènes informe le public que cette méthode n'est pas sans danger et que déjà plusieurs empoisonnements, dont quelques-uns mortels, ont été causés de cette façon. Comme, depuis quelques années, les vigneron ont l'habitude d'arroser les vignes avec du sulfate de cuivre pour les préserver du mildew, une certaine quantité de cuivre reste déposée sur les feuilles: par le mélange de ce cuivre avec l'acide des fruits, il se forme de l'acétate de cuivre, qui est un poison violent. Les feuilles de vigne ne doivent donc être employées pour envelopper ces fruits qu'après avoir été préalablement lavées à grande eau.

Hygiène du nez. — La civilité puérile et honnête défend de se fourrer les doigts dans le nez et à plus forte raison dans celui de son voisin. Cette prescription n'est pas seulement fondée sur un simple usage de politesse et de bienséance; elle a aussi un motif hygiénique.

D'après un laryngologiste belge, M. Schiffers, cette inconvenance est une des causes occasionnelles de l'ulcère perforant de cloison.

Cette perforation existerait toujours au même endroit, dans une région accessible au petit doigt. Il suffit dit M. Schiffers, d'une simple piqure des vaisseaux déterminée par les ongles, pour amener une altération de l'endothélium vasculaire et une thrombose consécutive, d'où l'ulcération et la perforation. Cette étiologie nous laisse cependant un peu hésitant. L'ulcère perforant la cloison n'est pas précisément une lésion vulgaire, et, en dépit de la civilité puérile

et honnête, il y tant de gens qui se fourrent le doigt dans le nez quand ils ne se le fourrent pas... dans l'œil!

DERNIÈRES NOUVELLES

Zoug, 29 septembre.

Le Piusverein suisse, qui a eu récemment son assemblée générale à Zoug, a décidé d'entrer comme section dans le nouveau « parti populaire catholique ». Pendant la fête, on avait organisé au Rathhaus, sur l'initiative de M. le curé Stammler, de Berne, une exposition de plans d'églises catholiques modernes.

Paris, 29 septembre.

Le courrier de Madagascar est arrivé samedi par le paquebot australien. Il constate que le débarquement d'armes et de munitions pour les Hovas continue. La situation commerciale est impossible, la situation des colons est intolérable. Deux fonctionnaires de la résidence de France ont été assaillis à coups de pierres.

Panama, 29 septembre.

Au cours d'une revue militaire à San José, un anarchiste a tiré cinq coups de revolver, sans l'atteindre, sur le président de la République de Costa-Rica. Il a été arrêté avec vingt-quatre conjurés.

New-York, 29 septembre.

Une dépêche de New-York dit que l'armée chinoise de Wiju s'est mutinée. Les soldats ont détruit leurs armes. Une grande panique règne à Pékin. La situation des Chinois est désespérée.

Le bruit court que les Japonais débarqueraient de grandes forces au nord de Chefoo. Une grande anxiété règne parmi les colons étrangers à Pékin et à Tien-Tsin. Des mesures sont prises.

La réserve de la garde impériale japonaise a été appelée sous les armes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'avis*)

Paris, 1^{er} octobre.

Une grande quantité de neige est tombée dans le département de l'Ardèche.

Berlin, 1^{er} octobre.

La *Post* annonce que 183 officiers de l'Ecole pyrotechnique impériale ont été transférés à Magdebourg, parce qu'on n'aurait pu découvrir parmi eux l'auteur d'écrits socialistes qui ont été saisis.

Nîmes, 1^{er} octobre.

Une partie du Conseil municipal a donné sa démission. On croit que tous les autres conseillers en feront autant, mais qu'ils attendent les résultats d'une grande réunion publique qui doit avoir lieu ce soir.

New-York, 1^{er} octobre.

Des pluies torrentielles ont ravagé le pays entre Carracas et Valence. Les récoltes y sont détruites et les victimes nombreuses.

Shanghai, 1^{er} octobre.

Le vapeur anglais *Parthian*, saisi par les Chinois pour contrebande de guerre, a été relâché. Il subira une nouvelle perquisition à son arrivée à Shanghai.

AVIS TARIFS

On a oublié sur le mur du Chemin des Noyers du Plan, vis-à-vis de la maison Fays, une canne noire avec manche et virole en ivoire. La rapporter, contre récompense, à l'Etude Clerc, notaire.

Une bonne fille, propre et active, connaissant les travaux du ménage, pourrait se placer de suite. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. (N. 116 N.)

Bourse de Genève, du 29 septembre.

Actions	Obligations
Central-Suisse	713.— 3 ^o / ₁₀₀ fca.ch. def. 101.—
Jura-Simplon	173.50 3 ^o / ₁₀₀ fédéral 87. 100.—
Id. aut.	— 3 ^o / ₁₀₀ Gen. à lots 509.50
Id. bons	21.50 S.-O. 1878, 4 ^o / ₁₀₀ 509.75
N-E. Suis. anc.	663.— Franco-Suisse 478.—
St-Gothard	888.— N.-E. Suis. 4 ^o / ₁₀₀ 523.75
Union-S. anc.	486.— Lomb. anc. 3 ^o / ₁₀₀ 384.—
Banque fédér.	— Mérid. ital. 3 ^o / ₁₀₀ 279.—
Union fin. gen.	635.— Douan. ott. 5 ^o / ₁₀₀ 505.—
Parts de Sétif.	181.— Prior. ott. 4 ^o / ₁₀₀ 476.—
Alpines	179.— Consol. ott. 4 ^o / ₁₀₀ 443.—

Changes	Demandé	Offert
France	99.99	100.04
Londres	25.15	25.19
Italie	91.50	92.25
Allemagne	123.65	123.80
Vienne	202.50	203.50

Genève 29 sept. Esc. Banq. du Com. 3 1/2.

Bourse de Paris, du 29 septembre.

(Cours de clôture)	
3 ^o / ₁₀₀ Français	102.52
3 ^o / ₁₀₀ Italien	83.45
Rus. Orient 5 ^o / ₁₀₀	63.70
Egy. unif. 4 ^o / ₁₀₀	524.87
Ext. Esp. 4 ^o / ₁₀₀	70.37
Portugais 3 ^o / ₁₀₀	26.2
Turc 4 ^o / ₁₀₀	25.62
Crédit foncier	910.—
Créd. Lyonnais	751.25
Suez	2935.—
Chem. Autrich.	107.25
Ch. Lombards	240.—
Ch. Méridion	583.75
Ch. Nord-Esp.	136.25
Ch. Saragosse	166.25
Banq. ottom.	672.50
Rio-Tinto	388.12

Imprimerie H. WOLFRATH & C^o